les ressources humaines _ UdeM

CONVENTION COLLECTIVE DU SYNDICAT DES ÉTUDIANTS SALARIÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (SÉSUM)

DEMANDE EXCEPTIONNELLE D'AUTORISATION DE DÉPASSEMENT DE LA CHARGE MAXIMALE (255 H) PAR TRIMESTRE

***NOTE** : En vertu de l'application de la clause 6.04 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des ÉtudiantEs SalariéEs de l'Université de Montréal (SÉSUM) – Auxiliaires d'enseignement, auxiliaires de recherche et assistants techniques étudiants et l'Université de Montréal, la situation de dépassement des 255 heures par trimestre pour les trimestres d'Automne et d'Hiver doit être considérée comme une mesure d'exception.*

Contrat

Nom : _____ Prénom : _____

Numéro d'employé (Matricule) - (Code permanent) : _____

Numéro de contrat : _____

Fonction (cochez) : ○ Auxiliaire d'enseignement ○ Auxiliaire de recherche ○ Assistant technique

Sigle et numéro de cours (s'il y a lieu) : _____

Nom du superviseur ou gestionnaire du fonds de recherche : _____

Unité : _____

Nombre d'heures additionnelles en dépassement du 255 h estimées nécessaires pour la réalisation du travail prévu au contrat : _____

Motif de la demande de dépassement de la charge maximale permise à la convention (255 h)

(à être complété par le superviseur ou le gestionnaire du fonds de recherche)

Approbations requises

1 : Auxiliaire d'enseignement et assistant technique
1 et 2 : Auxiliaire de recherche

1) Signature : _____ **2) Signature :** _____

(Directeur de l'unité) *(Gestionnaire du fonds de recherche)*

Date : _____ **Date :** _____

Signature autorisée du Bureau du personnel enseignant : _____ **Date :** _____

POUR INFORMATIONS

Manon Dufresne 514 343-6111, poste 19231 manon.dufresne.turk@umontreal.ca

FAIRE PARVENIR CE FORMULAIRE À :

➡ **FAIRE PARVENIR CE FORMULAIRE EN DEUX COPIES : UNE COPIE AUTORISÉE SERA RETOURNÉE AU DIRECTEUR DE L'UNITÉ ET UNE AUTRE AU SUPERVISEUR**

Par courrier externe : a/s Manon Dufresne

Bureau du personnel enseignant
Direction des ressources humaines
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7

Par courrier campus : a/s Manon Dufresne

Bureau du personnel enseignant
Direction des ressources humaines
Université de Montréal
7077, avenue du Parc, 5e étage